



SECRETARIAT GÉNÉRAL

Direction de la coordination des politiques
publiques et de l'appui territorial

Bureau de l'environnement et de l'utilité publique

Affaire suivie par Liliane BOURBON

Tél : 04.71.46.23. 89

Fax : 04 71 64 88 01

Courriel : liliane.bourbon@cantal.gouv.fr

N° 6

Aurillac, le 08 JAN. 2018

Monsieur le Président,

Le 15 novembre 2017, j'ai, en application de l'article R181-16 du code de l'environnement, accusé réception de votre demande d'autorisation environnementale, pour la mise en œuvre d'une chaufferie, fonctionnant avec de la biomasse et du gaz naturel, sur la commune d'Aurillac, dans le cadre d'une délégation de service public, cet accusé réception déclenchant la phase de son examen.

L'instruction de votre demande faite par la DREAL, service coordonnateur de la procédure en lien avec les services contributeurs, révèle des insuffisances recensées en annexe du présent courrier, justifiant de solliciter des éléments complémentaires, au titre de l'article R181-16 du code de l'environnement précité.

Vous voudrez bien m'adresser la totalité de ces éléments, sous le timbre bureau de l'environnement et de l'utilité publique, **pour le 31 mai 2018, délai de rigueur.**

Vous pouvez utilement vous rapprocher du service coordonnateur, UiD DREAL, Cantal-Allier-Puy de Dôme (Pierre VINCHES 04 71 62 49 41) pour toute précision technique complémentaire.

S'agissant de la maîtrise foncière, à défaut de disposer d'une réponse officielle de la mairie d'Aurillac, il y aura lieu de m'adresser la copie du courrier de demande que vous lui avez adressé.

Comme je vous en avisais dans mon accusé de réception du 15 novembre 2017, le délai d'instruction de votre demande est suspendu à compter de la réception du présent courrier et ce jusqu'à réception de la totalité des éléments nécessaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,


Jean-Philippe AURIGNAC

Monsieur Yves COTTEN
Président de la SAS Aurillac Chaleur Bois (ACB)
106 Avenue du Général Leclerc
15 000 AURILLAC

Copie à Monsieur le Délégué UD-Cantal de l'UID Cantal-Allier, Puy de Dôme de la DREAL